



Photo J. Da Rocha, CO DSF, DDT 39

## Reprise des vols de scolytes : les forestiers doivent surveiller leurs pessières

### Une situation qui impose une vigilance accrue de tous

À la faveur d'un automne 2018 exceptionnellement chaud et d'un hiver sans grand froid, l'apparition de nombreux foyers de scolytes à partir d'août de 2018, particulièrement dans le Nord-Est de la France, s'est poursuivie. Du fait de l'activité physiologique des épicéas hors période de gel, des rougissements de cimes d'arbres colonisés à l'automne ont été observés au milieu de l'hiver. Les scolytes quant à eux, majoritairement dans la litière du sol pendant la mauvaise saison, attendent le printemps pour prendre leur envol. Ceux qui n'ont pas eu le temps de terminer leur cycle avant l'arrivée du froid (température moyenne journalière  $< 7^{\circ}\text{C}$ ) ont passé l'hiver sous l'écorce des épicéas ; ces derniers n'étant pas matures et donc moins adaptés à survivre aux grands froids meurent en général au cours de l'hiver, mais le manque de gels intenses lors de cet hiver laisse craindre une survie plus importante qu'habituellement.

Indicateur de la sécheresse des sols de décembre 2018 à février 2019

Les sécheresses à répétition de ces dernières années ayant affaibli les épicéas, particulièrement à basse altitude, la population importante de typographes dans l'environnement laisse craindre, sauf conditions climatiques particulières au printemps et/ou en été (pluie importante et continue, vent, froid), des attaques importantes en 2019, potentiellement supérieures à 2018, d'autant plus après un hiver 2018-2019 doux et relativement sec sur la majeure partie du territoire national.

Dans les Alpes, le Massif Central et les Pyrénées où d'importantes pessières sont présentes et où le niveau des populations de scolytes a augmenté en fin de saison 2018, il convient d'être particulièrement vigilant.

### Début des envols 2019

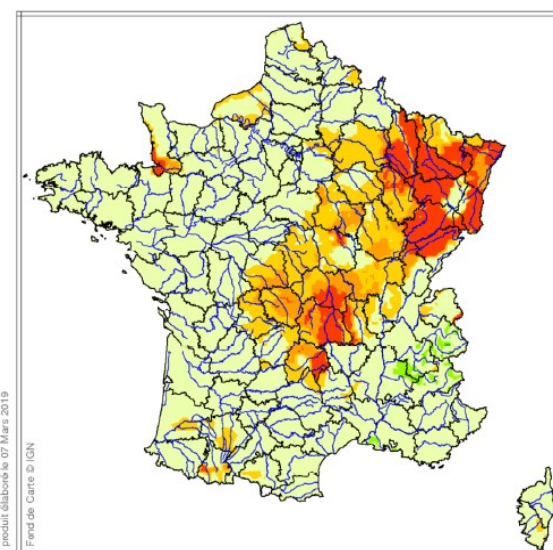
Les typographes sortent de leur léthargie hivernale avec l'arrivée de la douceur printanière : généralement quelques jours à  $18-20^{\circ}\text{C}$  sans vent, ni pluie, ni gel la nuit, suffisent à leur envol. À partir de cet instant, les attaques de printemps peuvent commencer.

Le Département de la santé des forêts a mis en place des pièges au printemps 2019 répartis sur deux régions pour suivre cette émergence et pouvoir déterminer la date du premier pic de vol. Ils sont relevés tous les 2 jours environ. Les premiers pièges à avoir capté des envols ont été relevés près de Verdun, de Chaumont et de Besançon pendant la deuxième quinzaine de mars.

A partir de maintenant, les attaques sont possibles et les symptômes d'attaques réussies (sciure rousse dans un premier temps) sont à observer avec le plus grand soin (cf plaquettes « Le Typographe » et « lutte contre le typographe »).



Indicateur sécheresse d'humidité des sols sur 3 mois  
Décembre 2018 à Février 2019



produit élaboré le 07 Mars 2019  
Fond de Carte © IGN



## Repérer les foyers et lutter

La première étape consiste à repérer le plus tôt possible les foyers actifs de scolytes, en priorisant les alentours de foyers de l'an dernier. Une course contre la montre commence. En effet, dans des conditions climatiques clémentes comme en 2018, il ne faut pas plus de 4-6 semaines entre la ponte et l'envol de l'adulte ; ce délai pouvant être allongé de plusieurs semaines dans des conditions de température défavorables. La mesure la plus importante pour limiter des dégâts supplémentaires par le typographe est d'enlever à temps le reste des chablis qui auraient pu survenir pendant l'hiver 2018/2019 ainsi que les foyers de scolytes « frais » avec présence de scolytes sous écorce. Les tâches constituées d'arbres aux houppiers rougissants et d'arbres secs n'abritent plus de scolytes ; leur exploitation ne permet pas une lutte curative et n'est pas prioritaire dans un objectif de lutte.

Ce sont surtout les régions particulièrement touchées par les tempêtes et par les scolytes l'an passé qui devront être surveillées prioritairement en 2019. Une étude Suisse a récemment montré que « deux tiers des nouvelles infestations s'étaient produites à moins de 300 m du foyer d'infestation le plus proche, voire 500 m dans 80% des cas » ; ces zones doivent donc être prospectées en priorité.

Contrairement aux idées reçues, les insectes qui attaquent les arbres vivants ne prolifèrent pas sur les sujets morts. C'est même plutôt le contraire et une exploitation dans les premières semaines après l'envol des scolytes peut être néfaste, car les ennemis naturels du typographe (coléoptères et mouches prédatrices, tachinaires parasitoïdes) séjournent plus longtemps dans le tronc et sont éliminés lors de cette intervention tardive.

## Et sur les autres essences

L'épidémie de scolytes va vraisemblablement toucher les autres essences résineuses en 2019 (notamment sur sapin pectiné mais potentiellement aussi sur mélèze et pin également) tel qu'il l'a été observé en partie en 2004. Sur ces essences, ce sont des scolytes et autres coléoptères moins agressifs (spinidenté, curvidenté, pissodes, buprestes,...) que ceux de l'épicéa (typographe et chalcographe) d'où le décalage d'apparition des dégâts dans le temps. Les conditions météorologiques ont également été favorables aux cambioptères (scolytes, buprestes...) sur hêtre et chêne qui sont donc à surveiller.

## Conclusion

Il faudra maintenir en 2019 une surveillance attentive en vue de la lutte contre le typographe. En particulier, les peuplements dans lesquels de nombreux épicéas sur pied ont été infestés par des scolytes en 2018 devront être observés régulièrement à partir d'avril. Ceci s'applique surtout aux zones touchées par les tempêtes, aux abords des trouées et des foyers de 2018. Afin d'éviter de nouvelles infestations, les épicéas infestés doivent être abattus et évacués ou écorcés en temps utile, c'est-à-dire avant que la génération suivante de scolytes ne s'envole.

### Principes pour la lutte

Lorsque des bois attaqués sont détectés, le principe de lutte est d'abattre les arbres scolytés dans un délai très bref et d'inactiver les grumes en les débardant en écorce, idéalement simultanément à l'abattage, et en les transportant hors forêt, soit via un stockage à plus de 5 km des massifs forestiers soit pour les transformer rapidement. À défaut d'une sortie rapide, l'écorçage et la destruction des écorces sont fortement recommandés. Le but est de vidanger les bois ou de neutraliser les produits d'exploitation avant que le scolyte n'ait fini son cycle de développement qui dure entre 4 et 6 semaines. L'exploitation mécanisée détruit une partie des insectes mais ne suffit pas. L'exploitation des arbres rouges ou morts avec écorce décollée ne présente plus aucun intérêt pour la lutte. Des traitements insecticides sont possibles sous conditions réglementaires strictes et leur efficacité est dépendante d'une mise en œuvre soignée au bon moment. *Avant la mise en œuvre éventuelle d'un traitement à l'aide d'un produit phytopharmaceutique, se rapprocher du correspondant-observateur local titulaire du CERTIPHYTO CONSEIL ou du Pôle de la santé des forêts de la DRAAF.* Le piégeage de masse à l'aide de phéromones n'est plus préconisé du fait de sa faible efficacité dans la baisse des populations de scolytes.

Ces mesures de lutte s'avèrent indispensables pour contenir l'ampleur des dégâts dus aux scolytes et limiter dans le temps la durée de l'épidémie.